

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

du Mercredi 27 mai 2015 à 18h00

Etaient présents : Mmes BERNARD Armelle, DAVEAU Stéphanie, HOFFMANN Véronique, HUGO-SIMON Isabelle, LEPRUN Catherine, MICHALAK Jocelyne, MM. AUBERTEIN Hubert, BOUSSET Jean-François, DUMAS Patrice, GERARDIN Daniel, GRANDIEU Dominique, MASSON Eric et RISSE Lionel.

Etaient absents : MM. DURANG Pascal donne pouvoir à M. GERARDIN Daniel, Mme LUX Céline

Secrétaire : Mme DROUANT Valérie

Ordre du jour :

- Approbation du dernier compte-rendu
- Décisions du Maire
- Tarifs 2015/2016 (périscolaire, mercredis loisirs, temps d'activités périscolaires et centres aérés)
- Remboursements : . Frais de formation BAFD au Foyer Rural de FAULX
. Frais de déplacements à Gina MORELLE
- Demande de subvention au Conseil Général de M. et M. – Emplacement parking Rue du Cep
- Demande de subvention M. Jean-François HUSSON – Réhabilitation école des Marronniers
- Forêt – Travaux d'exploitation ONF 2015
- Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service publique Eau Potable 2014
- Questions diverses

Approbation du dernier compte-rendu

M. le Maire demande au Conseil Municipal s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu du 13 avril 2015 : Pas de remarque.

Décisions du Maire

M. le Maire rend compte des décisions qu'il a prises depuis la dernière réunion du Conseil Municipal :

- N° 06/2015 - Convention de formation BAFA avec le Fédération des Foyers Ruraux 54 pour Mme CESAR Myriam, intervenant TAP, du :
 - 12 au 19 avril 2015 à Vigneulles-Lès-Hattonchâtel pour un montant de 430 €,
 - 25 au 30 octobre 2015 à Malzéville pour un montant de 350 €.
- N° 07/2015 - Lancement du Marché à Procédure Adaptée relatif à la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'école.
- N° 08/2015 - Interventions durant les Temps d'Activités Périscolaires et adhésion, établi par l'Association des Petits Débrouillards à Maxéville, pour la période du 02/11 au 19/12/2015, pour un montant total de 1 212,85 €.

1 - Tarifs 2015/2016 (périscolaire, mercredis loisirs, temps d'activités périscolaires et centres aérés)

Mme HUGO-SIMON Isabelle propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les tarifs périscolaires.

En ce qui concerne les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), un bilan financier concernant l'année scolaire 2014/2015 a été présenté :

- Dépenses	24 900 €,
- Recettes	12 800 €,
Soit à la charge de la Commune	13 100 €.

Afin de tenir compte de cette charge financière supplémentaire, de l'amélioration des activités pour l'année scolaire prochaine, de la fin du contrat aidé de Gina MORELLE, des coûts à la charge du budget communal sur les services périscolaires (environ 60%), des centres aérés déficitaires, des tarifs à venir concernant la restauration centrale intercommunale, Mme HUGO-SIMON Isabelle propose au Conseil Municipal d'appliquer un tarif sur les TAP. Ces nouveaux tarifs représentent une recette d'environ 6 800 € pour la Commune et la dépense supportée par les familles serait en moyenne de 17 €/mois/enfant.

Les tarifs pour l'année scolaire 2015/2016 sont les suivants :

Années	2015/2016		Extérieurs 2015/2016	
	QF inf. 750	QF sup. 750	QF inf. 750	QFsup.750
Accueil Périscolaire				
Matin	1,75 €	2,25 €	2,00 €	2,50 €
Soir	2,30 €	2,80 €	2,55 €	3,05 €
Vendredi (15h30-16h30)	1,65 €	2,15 €	1,90 €	2,40 €
Retard garderie (la 1/2h)	10,60 €	10,60 €	11,00 €	11,00 €
Repas enfant	4,50 €	5,00 €	4,75 €	5,25 €
Repas adulte		5,00 €		5,00 €
Mercredis-Loisirs				
Après-midi sans repas	4,00 €	5,00 €	4,50 €	5,50 €
Après-midi avec repas	8,00 €	9,00 €	8,50 €	9,50 €
Temps d'Activités Périscolaires				
1 heure	1,25 €	1,50 €	1,50 €	1,75 €
	QF inf. 800	QF sup. 800	QF inf. 800	QFsup.800
Centres aérés				
Journée complète sans CAF		15,60 €		16,00 €
Journée avec CAF	7,80 €	11,90 €	8,20 €	12,30 €
Journée avec CAF + ATL	4,40 €	8,50 €	4,80 €	8,90 €

Les activités TAP 2015/2016 porteront, entre autre, sur les sciences, le yoga, la gymnastique et le judo.

Mme DAVEAU Stéphanie expose que la demande de paiement des TAP avait été évoquée lors d'un Conseil d'Ecole, afin de fidéliser les inscriptions.

En ce qui concerne la restauration centrale intercommunale, M. le Maire informe les membres présents que le démarrage des travaux doit avoir lieu avant les congés d'été avec pour objectif de servir le premier repas à la rentrée scolaire 2016/2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs des prestations périscolaires comme indiqués ci-dessus.

2 - Remboursements frais de formation BAFD au Foyer Rural de FAULX et de déplacements à Gina MORELLE

M. le Maire informe le Conseil Municipal que Gina MORELLE a effectué la première partie de la formation BAFD du 11 au 19/04/2015 à CHATEAU SALINS par le biais des Foyers Ruraux de Lorraine et propose :

- d'une part de rembourser au Foyer Rural de Faulx les frais relatifs à cette formation, soit 560 € (si la Commune avait pris en charge directement cette formation, elle aurait coûté 660 €)
- d'autre part de rembourser à Gina MORELLE les frais kilométriques correspondants, soit 374 Km x 0,493 (véhicule 4 CV) = 184,38 € arrondi à 185 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de rembourser les frais relatifs à la formation BAFD au Foyer Rural de Faulx pour la session et à Gina MORELLE pour les frais kilométriques.

3 - Demande de subvention au Conseil Général de M. et M. – Dotation d'investissement transitoire - Emplacement parking Rue du Cep

M. RISSE Lionel informe le Conseil Municipal que les travaux de création d'emplacement de parking Rue du Cep, d'un montant de 8 462,00 € HT, soit 10 154,40 € TTC peuvent être subventionnés à hauteur de 4 466 € par le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle au titre de la Dotation d'investissement transitoire 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à :

- déposer un dossier de subvention auprès du Conseil Général au titre de la Dotation d'investissement transitoire pour participer au financement des travaux de création d'emplacement de parking Rue du Cep ;
- signer tous les documents s'y rapportant.

4 - Demande de subvention M. Jean-François HUSSON Réhabilitation école des Marronniers

M. RISSE Lionel informe le Conseil Municipal que les travaux relatifs à la réhabilitation de l'école des Marronniers qui s'élèvent au total à 201 684,00 € HT, peuvent être subventionnés par M. Jean-François HUSSON, Sénateur, au titre de sa réserve parlementaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à :

- déposer un dossier de demande de subvention pour les travaux de réhabilitation de l'école, auprès de M. Jean-François HUSSON, Sénateur, au titre de sa réserve parlementaire ;
- signer tous les documents s'y rapportant.

5 - Forêt – Travaux d'exploitation ONF 2015

M. le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de cubage et classement des bois, des parcelles 12 à 17, seront réalisés par l'ONF pour un montant de 461,92 € HT.

M. le Maire précise que ce cubage étant inférieur à 100 m³ un forfait de 130,00 € HT a été ajouté au devis.

M. BOUSSET Jean-François demande si la Commune a été informée quant aux travaux réalisés dans le bois domanial de la Rumont. M. le Maire répond qu'il n'a reçu aucune information à ce sujet de la part de l'ONF.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- accepte de confier ces travaux à l'ONF au prix de 92,20 m³ x 3,60 €, soit 331,92 €.
- n'accepte pas le forfait de 130,00 € HT.

6 - Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service public Eau Potable 2014

En vertu de l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire demande aux membres présents s'ils ont des remarques à formuler sur le Rapport annuel relatif au Prix et à la Qualité du Service Public d'Eau Potable de la Commune de Faulx pour l'année 2014 qui a été diffusé au Conseil Municipal par messagerie.

En ce qui concerne la source du Merquenard, M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a reçu le 25 mars dernier un agent de la Direction Départementale des Territoires (DDT) qui l'a informé que les teneurs en nitrates y étaient trop élevées, mais largement en-dessous du seuil limite. Un Groupe de Travail, réunissant des membres de la DDT, l'Agence Régionale de Santé, le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, les propriétaires et la Commune, sera créé et des actions seront mises en place.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service Public d'Eau Potable pour l'année 2014.

QUESTIONS DIVERSES

M. GRANDIEU Dominique :

- Bassin de Pompey :

. Pacte financier et fiscal et Mutualisation : Une conférence des Maires et Vice-Présidents, élargie aux Directeurs Généraux des Services, a eu lieu hier. Lors de cette réunion, l'ensemble des membres ont donné leur accord de principe pour le transfert de 4 points de la Taxe Foncière (bâti) à compter de 2016. Il a été demandé également de reverser une partie de la Taxe d'Aménagement (50 % à minima). Une réunion d'information au Conseil Municipal sera programmée.

. Programmation voirie : Des courriers et compte-rendu ont été échangés avec M. le Vice-Président Voirie du Bassin de Pompey. En ce qui concerne les :

- entretiens (Rues de la Vieille Tour, Emile Moselly, du Chambré et Ruelle Ferrée) tout a été accepté, reste à planifier ;
- aménagements (Rues Jean Moulin, de la Rochelle et Chemin des Tuiliers), chaque projet a été évalué suivant des critères et un coefficient a été affecté à cette notation suivant le caractère de la voie. Compte tenu des coûts financiers et des délais de mise en route, toutes ces opérations ne seront pas réalisées sur le mandat mais dans les 8 années à venir. Un nouveau courrier a été adressé à M. le Vice-Président pour lui faire connaître nos priorités et lui demander un planning d'exécution.

- Maisons de Retraite :

. Travaux site Rochelle : M. le Maire présente les ébauches de plans élaborés par l'Architecte retenu. Le Permis de Construire sera déposé en août 2015 et les travaux démarreront au cours du 1^{er} trimestre 2016. Le montage financier de cette opération dépend, pour 2 300 000 €, de la vente du site Pasteur.

. Etude site Pasteur : Une demande de friches hospitalières est en cours par la Société Publique Locale du Bassin de Pompey. Les contacts susceptibles d'investir sur ce site ne se manifestent plus. Quel que soit le déroulement de ce dossier au niveau de l'intercommunalité, une participation financière sera demandée à la Commune.

- Aire multisports : Cette structure est actuellement utilisée par les services scolaires et périscolaires. Lorsque les travaux de peinture seront terminés, M. le Maire propose de l'ouvrir également aux jeunes lors des vacances scolaires et en dehors des heures de Centre Aéré, soit en juillet de 18h à 21h. M. le Maire précise qu'au moindre incident (dégradations, détritrus, ...), l'aire multisports sera de nouveau fermée. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette ouverture au public. Un avis informera la population de cette décision.

Pour information : Nous avons reçu un message le 28/05/15 nous informant qu'un technicien interviendra pour finaliser la mise en peinture sur l'aire multisports la semaine 24 (entre le 8/06 et le 11/06).

M. BOUSSET Jean-François demande ce qu'il advient de l'ancien terrain multisports. M. le Maire répond qu'il est toujours utilisé et qu'une demande de changement de filet (ou grillage) a été faite auprès de la Commune.

M. GERARDIN Daniel (et M. DURANG Pascal) :

- Captages : La réfection est en cours. Des devis ont été demandés pour le remplacement des grillages et des capots avec cheminées. Il faudra également procéder à l'enlèvement des échelles et à l'étanchéité intérieure. Cette mise en conformité s'échelonnera sur 2 ans et les travaux concerneront dans un premier temps les captages des sources de la couleuvre, ainsi que la chambre de réunion, et de la Fontaine Bénite.

- Brouette : Il a été constaté que la brouette située sur la coulée verte était régulièrement occupée par des jeunes et moins jeunes. Aussi, avant qu'elle ne soit cassée, par respect pour les personnes qui l'ont fabriquée et également pour des raisons de sécurité. Une réflexion sera menée afin d'envisager, soit de la déplacer sur le site de la Maison Pour Tous, soit de sécuriser le site actuel.

M. RISSE Lionel :

- Réhabilitation Ecole des Marronniers :

La subvention demandée auprès de la Préfecture de M. et M. (DETR) a été acceptée au taux de 40 %, soit 80 674 €. Les services Préfectoraux ont informé la commune que, suite à un reliquat de crédits consacré à la DETR, cette subvention pourrait être majorée. Une demande complémentaire a été faite dans ce sens le 6 mai dernier.

- Urbanisme :

La Commission Urbanisme se réunira prochainement afin d'étudier quelques dossiers (Certificats d'Urbanisme parcelles Chemins des Noridattes et du Moulin d'en Bas, vente d'un terrain chemin de la Maix, etc ...)

- Comité des Fêtes : Manifestation du 14 Juillet : Les activités, financées par la Commune, seront ouvertes à partir de 11h. Une restauration est prévue le midi.

M. DUMAS Patrice :

- CLSH été du 6 au 31/07/15 : Les inscriptions auront lieu le samedi 6 juin 2015 de 9h30 à 12h en Mairie.

Mme HUGO-SIMON Isabelle :

- Bulletin Municipal : Le prochain bulletin paraîtra la première quinzaine de juillet. Il est fait appel aux volontaires pour la distribution.

- Site Internet : Le site communal est de nouveau en service.

- Ecole : L'effectif prévisionnel pour la rentrée 2015/2016 est de 146 (au lieu de 143 précédemment) avec 17 nouvelles inscriptions en maternelle et 16 départs de CM2. Compte tenu de la probable fermeture des services périscolaires de Leyr pour manque d'effectif, des demandes d'inscription de parents de cette commune sont en attente.

Mme LEPRUN Catherine :

- Journées du patrimoine : Le Bassin de Pompey a sollicité la commune pour participer aux journées du patrimoine qui auront lieu les 19 et 20 septembre 2015. Il est proposé d'ouvrir l'église pour cette occasion.

La séance est levée à 19h50.